

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Anne-Marie BARRERE	à	Bernard UTHURRY
	André PAILLAS	à	Joseph LEES
	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Yves TOURAINÉ	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Georgette SALHI	suppléante de	Dominique QUEHEILLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

RAPPORT N° 131107-11-ADM

REÇU
Le 15 NOV. 2013

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS OLORON – HAUT BEARN : RAPPORT ANNUEL 2012

M. Gaillat rappelle que conformément à la réglementation en vigueur, le Syndicat Mixte du Pays Oloron – Haut Béarn a établi son rapport d'activités 2012.

Ce rapport a été présenté au Conseil Syndical de la structure et votre assemblée est invitée à en prendre connaissance. Il sera ensuite transmis aux communes membres de la CCPO pour que l'information soit donnée aux Conseils Municipaux.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 07 novembre 2013

Suivent les signatures

Affiché le 15.11.13

Le Président



Jean-Etienne GAILLAT

A blue handwritten signature of Jean-Etienne Gaillat is written over the printed name.

REÇU

Le 15 NOV. 2013

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE